

Avec l'Adil, la rénovation énergétique devient simple comme bonjour

Créé le : 31/03/2021 à 16h29 Mis à jour le : 31/03/2021 à 16h29 (Média 12)

Le guichet d'accueil et d'information sur le logement répond à tous les particuliers qui ont un projet de rénovation énergétique et propose un accompagnement complet depuis l'information jusqu'à la réception des travaux pour plus d'efficacité et de simplicité.

Depuis janvier 2021, deux guichets d'information accueillent les porteurs de projet de rénovation énergétique en Aveyron : d'une part l'Adil, à Rodez, pour le centre et l'Ouest du territoire ; d'autre part les deux PNR de l'Aubrac et des Grands Causses, pour le Nord et le Sud. Ces acteurs sont désormais en charge du déploiement territorial des différents dispositifs nationaux d'aide à la rénovation énergétique, pilotés à l'échelle régionale par Renov'Occitanie.



Au-delà de la nouvelle organisation, ce qui change aussi depuis quelques mois, c'est la volonté d'encourager et de faciliter les projets de rénovation énergétiques les plus efficaces et performants. En d'autres termes les plus cohérents et complets.

Certes, l'Adil continue d'apporter gratuitement toute information sur les moyens d'améliorer son habitat et les aides disponibles pour changer ici des fenêtres, là isoler des combles. Mais, plutôt que des actions partielles, l'agence va inciter les porteurs de projets à étudier plus avant les solutions globales les plus performantes. « Il s'agit de lever tous les freins et les obstacles pour aboutir au projet le plus efficace en fonction des moyens financiers de chaque ménage », explique Bruno Alary, directeur de l'Adil de l'Aveyron.

Concrètement, après avoir reçu le porteur de projet et pris connaissance de son souhait, l'agence peut lui proposer un audit réalisé par un technicien à son domicile afin d'établir un diagnostic énergétique complet du logement (coût à charge pour le ménage : 90€). A partir de ce diagnostic, deux scénarios peuvent être proposés : soit la recherche d'une réduction minimum de 40% de la consommation énergétique ; soit un bouquet de travaux permettant d'obtenir le label BBC (bâtiment basse consommation) Rénovation. Dans les deux cas, le porteur de projet est informé en toute transparence des coûts des travaux, des aides financières publiques et, donc, du reste à charge qu'il aura à financer. S'il décide de poursuivre, le ménage peut alors, s'il le souhaite, bénéficier d'un nouveau service complémentaire, pour un coût de 480 € : l'accompagnement complet, depuis le choix des entreprises jusqu'à la réalisation des travaux, en passant par le montage des dossiers administratifs, les visites de chantier et le contrôle des consommations énergétiques après travaux.

« Dans ce nouveau dispositif, nous nous présentons comme un tiers de confiance qui va totalement simplifier toutes les opérations et dégager le ménage de toutes les tracasseries administratives, précise encore Bruno Alary. Dans certains cas, l'Agence régionale énergie climat (AREC) peut aussi jouer le rôle d'une banque pour faire l'avance avant subvention ou accorder des prêts. »

Bref, rénover sa maison devient simple comme bonjour. C'est le moment d'en profiter pour réduire très sensiblement ses factures d'énergie et donner plus de valeur à son bien, dont la revente peut être ainsi facilitée.

Adil Aveyron

Contact@adil12.fr

05 65 68 06 41